

Guide de transition pour les accommodations

Inspiré du document élaboré par Marie-Pier Cartier, Marie-Pier Claveau,
Arline Laforest, Dominique Michaud et Katie Perron

Version finale de l'équipe provinciale du centre de soutien à l'apprentissage
Mise à jour : Mai 2025



Table des matières

1. BIENVENUE AU CCNB !	3
2. ACCOMMODATIONS OFFERTES	3
2.1 <i>Accommodations gratuites</i>.....	3
2.2 <i>Accommodations nécessitant un financement</i>.....	4
3. FINANCEMENT.....	4
3.1 <i>Travail NB</i>.....	4
3.2 <i>Demande d'aide financière aux étudiants (Prêts étudiants)</i>.....	4
3.3 <i>Une fois l'aide financière approuvée</i>	4
 4 ANNEXE	5
4.1 ANNEXE 1 – CONSEILS POUR FACILITER LA MISE EN PLACE DE TES ACCOMMODATIONS AU CCNB	5
4.2 ANNEXE 2 – CAA PAR CAMPUS	6

1. Bienvenue au CCNB !

Bienvenue au CCNB ! C'est un grand plaisir de te compter parmi notre population étudiante.

Grâce à ce guide, tu connaîtras :

- L'importance d'informer toi-même le CCNB de tes besoins en classe et durant tes examens ;
- Les types d'accommodations offerts au CCNB qui peuvent répondre à tes besoins ;
- La documentation dont tu auras besoin pour avoir accès à ces accommodations ;
- Les différentes étapes à compléter avant ton entrée au CCNB ;
- Les coordonnées de la personne Conseillère – Accessibilité à l'apprentissage (CAA) de ton campus.

Au CCNB, tu es responsable de ta réussite et de demander l'aide dont tu as besoin pour avoir accès à tes accommodations. La personne CAA de ton campus attend donc ta communication !

******La personne CAA aura besoin de documentation justifiant les recommandations nécessaires pour ta réussite collégiale. ******

2. Accommodations offertes

Il est possible de classer les accommodations en deux catégories : celles qui sont gratuites et celles qui nécessitent un financement. Lorsqu'une personne étudiante n'a pas accès aux fonds externes (bourse d'études canadienne, Travail NB, etc.), certaines accommodations peuvent être offertes gratuitement.

Il est important de noter que les accommodations offertes ne peuvent pas aller à l'encontre des objectifs de cours.

2.1 Accommodations gratuites

Les accommodations gratuites n'impliquent aucuns frais et peuvent être offertes par le CCNB sans que la personne étudiante n'ait à obtenir de financement externe.

Voici quelques exemples :

- Temps supplémentaire lors des évaluations ;
- Local sans distraction pour faire les évaluations ;
- Logiciel de lecture disponible sur place pour les évaluations faites au centre de soutien à l'apprentissage ;
- Utilisation de coquilles antibruit ou bouchons ;
- Autres accommodations selon les besoins.

2.2 Accommodations nécessitant un financement

Les accommodations nécessitant un financement, quant à elles, impliquent des frais qui sont couverts par une source de financement extérieure au CCNB. Habituellement, ces fonds couvrent les diverses dépenses engendrées par les besoins d'accommodation de la personne étudiante. Le CCNB n'est donc pas impliqué dans la décision d'attribuer ou non des fonds à la personne étudiante; le CCNB ne joue qu'un rôle de soutien et d'accompagnement.

Voici quelques exemples de ce type d'accommodations :

- Tutorat ;
- Prise de note ;
- Lecteur ;
- Achat de matériel spécialisé et de technologies adaptées selon la condition et/ou les besoins.

3. Financement

3.1 Travail NB

Tu peux rencontrer une personne conseillère en emploi pour discuter de tes besoins et faciliter l'accès à des programmes financiers qui pourraient couvrir certaines accommodations coûteuses. [Contact Travail NB](#).

3.2 Demande d'aide financière aux étudiants (Prêts étudiants)

Le gouvernement du Canada offre des mesures de soutien financier pour les personnes étudiantes ayant une invalidité. Pour soumettre une demande de prêt étudiant, tu dois:

1. Remplir une demande d'aide financière aux étudiants sur aideauxetudiants.gnb.ca ;
2. Dans la section étudiants ayant une invalidité, veuillez cocher « Oui » à la question « Avez-vous une invalidité? » (seulement si vous avez la preuve de votre invalidité en main) ;
3. Fournir le formulaire de vérification de l'invalidité et toutes autres documentations justificatives ;
4. Aviser la personne CAA que ta demande a été envoyée afin qu'elle communique avec le registrariat pour que le formulaire de demande d'information sur le programme d'étude soit envoyé.

3.3 Une fois l'aide financière approuvée, deux types de bourses peuvent être disponibles :

- **Bourse d'études canadienne pour étudiants ayant une invalidité (BEC-I)** : Aide pour les frais d'hébergement, droits de scolarité et livres.

- **Bourse d'études canadienne pour l'obtention d'équipement et de services (BEC-ESI) :** Couverture des équipements spécialisés et services (tuteur, lecteur, preneur de notes). Cette demande de bourse doit être complétée avec la personne CAA.

4 ANNEXE

4.1 Annexe 1 – Conseils pour faciliter la mise en place de tes accommodations au CCNB

- ☐ Réfléchis aux **défis d'apprentissage** vécus pendant ton parcours scolaire ;
- ☐ Réfléchis aux **besoins d'accommodations** dont tu auras besoin ;
- ☐ Communique avec ton école secondaire afin de transférer à la personne CAA de ton campus ton dossier d'accommodations ;
- ☐ Fournis à la personne CAA de ton campus une copie de ton rapport d'évaluation psychoéducationnelle, ton évaluation médicale ou des actions pédagogiques essentielles (si ton école ne l'a pas déjà fourni);

Si tu n'as pas de documentation à l'appui et que tu as besoin d'accommodations, communique néanmoins avec la personne CAA de ton campus.

*Si tu as besoin de te faire évaluer ou de renouveler ton rapport d'évaluation psychoéducationnelle :

- Communique avec une conseillère ou un conseiller à l'emploi au bureau de Travail NB de ta région - travailnb.ca/contact ;

- ☐ Si tes besoins d'accommodations nécessitent des coûts, il te serait bénéfique de compléter une **demande d'aide financière aux étudiants du Nouveau-Brunswick** afin de recevoir les services dont tu auras besoin.

★ **Pour toutes questions, communique avec la personne CAA de ton campus.**

4.2 Annexe 2 – CAA par campus

Campus	Conseillères ou conseillers – Accessibilité à l'apprentissage (CAA)
Bathurst	Nadia Morais (rue du Collège) Courriel : nadia.morais@ccnb.ca Téléphone : 506-547-2165 Guyline Leblanc (Youghall) Courriel : guyline.leblanc@ccnb.ca Téléphone : 506-252-4497
Campbellton	Joanie Tanguay Courriel : joanie.tanguay@ccnb.ca Téléphone : 506-789-2403
Dieppe	Vanessa Léger Courriel : vanessa.leger@ccnb.ca Téléphone : 506-856-3974 Dominique Michaud Courriel : dominique.michaud@ccnb.ca Téléphone : 506
Edmundston	Shanie Gagnon Courriel : Shanie.gagnon@ccnb.ca Téléphone : 506-735-2506
Péninsule acadienne	Maryse Ferron-Duguay Courriel : maryse.ferron-duguay@ccnb.ca Téléphone : 506-888-9866